

# ABC Filière

## EN BREF

Édition 2024

## VOLAILLE DE CHAIR Une filière très concentrée

La filière volaille de chair est la troisième production agricole régionale en termes de valeur et de nombre d'exploitations. La Bretagne produit 31 % de la viande de volaille française.

La filière se caractérise par le modèle d'intégration : les organisations de producteurs (OP) fournissent aux éleveurs - qui ne sont pas propriétaires des animaux - les intrants et commercialisent les volailles. L'entreprise ligérienne LDC, leader de l'abattage en Bretagne, a choisi de s'impliquer également dans les autres maillons de la filière. Elle possède des couvoirs, des usines d'aliment et un groupement de producteurs. Tous les abatteurs contractualisent avec une ou plusieurs OP, celles-ci pouvant être de statut coopératif ou privé.



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
BRETAGNE

## CHIFFRES CLÉS

**31 %** : part de la Bretagne dans la production nationale de viande de volaille.

**477 000** tonnes de volaille abattues en Bretagne en 2023.

**-17 %** : baisse de la production bretonne de volaille de chair entre 2010 et 2023.

## DEPUIS 2010

**2012** : En difficultés financières, le volailler Doux est placé en redressement judiciaire. L'abattoir de Pleucadeuc ferme et le pôle frais est repris par LDC, Duc et Glon Sanders.

**2013** : Fin des subventions à l'exportation pour le poulet. Cela conduira à la faillite des deux acteurs historiques de ce marché, Tilly Sabco et Doux en 2018.

**2015** : L'alliance entre Avril et LDC permet à ce dernier d'acquérir six outils en Bretagne. LDC devient le leader dans la région.

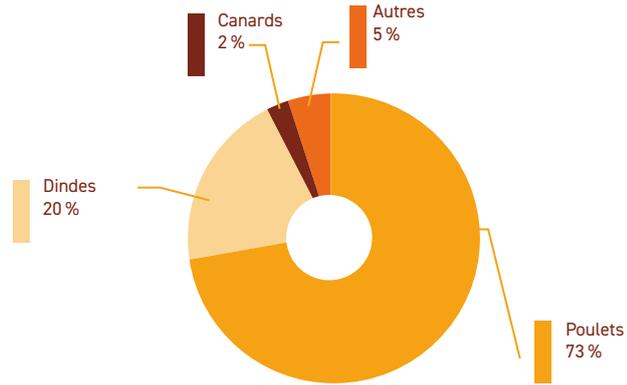
**2018** : Après avoir été repris pendant deux ans par Terrena, Doux est mis en liquidation judiciaire.

- L'activité poulet export est reprise par le saoudien Almunajem, via France Poutry.
- L'activité produits élaborés est reprise par LDC.
- L'activité amont est reprise par Yer Breizh, une nouvelle société détenue par Almunajem, LDC, Terrena, Triskalia et la Région Bretagne.

**2021** : Le groupe coopératif Eureden se sépare de sa filiale Ronsard. L'abattoir CADF, au Faouët, spécialisé dans la dinde, est repris par Sofikig-Titan et l'abattoir de Bignan passe dans le giron de LDC.

**2022-2023** : La Bretagne, et plus généralement la France, font face à une très forte épidémie d'influenza aviaire. Des abattages massifs sont réalisés et des débouchés vers les pays tiers se ferment.

## Le poulet représente 73 % de la production bretonne de volaille de chair



Source : Agreste—SAA, données 2023

## 1 948 exploitations bretonnes de volailles de chair

La Bretagne compte 1 948 exploitations de volaille de chair en 2020. **En dix ans, leur nombre a baissé de 26 %**. Une enquête de la Draaf réalisée en 2019 recensait 3,7 millions de m<sup>2</sup> de bâtiment. Le Morbihan compte le plus grand nombre d'élevages de volaille de chair. L'Ille-et-Vilaine est le département breton en recensant le moins.

D'après le recensement agricole de 2020, environ 3 900 équivalents temps plein travaillent dans les élevages de volaille de chair.

## Le poulet domine la production

**Le poulet représente 73 % de la production régionale** avec 347 000 tonnes en 2023. La dinde est la deuxième espèce par ordre d'importance, avec 98 000 tonnes. Le canard, qui nécessite des bâtiments spécifiques par rapport aux autres espèces, arrive à la troisième place avec 11 000 tonnes.

## Un recul des volumes produits de 17 % en treize ans

La Bretagne a produit 477 000 tonnes équivalent carcasse de volaille de chair en 2023. Ce chiffre est en retrait de 17 % par rapport à 2010. Cette baisse s'accroît encore entre 2021 et 2023 (-6 %). **En 2023, les abattages bretons s'établissaient à 480 000 tonnes, soit quasiment le même volume que la production**. Il y a en effet peu de transport de volailles vivantes entre la Bretagne et les régions limitrophes.

## Un maillon accoupage bien implanté

**La Bretagne compte une douzaine de couvoirs** dont la fonction est de fournir les poussins qui seront élevés dans des élevages d'engraissement. L'accoupage représente entre 20 et 25 % des surfaces totales de bâtiments de volaille de chair en Bretagne. Ces couvoirs appartiennent à différents type d'entreprises. Certaines intègrent l'ensemble des maillons comme LDC, qui possède trois couvoirs. D'autres sont des groupements de producteurs : Univol (Eureden) et Yer Breizh possèdent chacun leur couvoir. Enfin, des entreprises spécialisées dans la sélection sont aussi présentes dans l'accoupage telles que BD France, EW Group ou le couvoir indépendant Le Helloco, spécialisé en dindes.



## Zoom sur le Label Rouge

La production de volailles Label Rouge est bien implantée en Bretagne. Deux organismes portent ce label dans notre région : **Fermes de Janzé et les Fermiers d'Arcoat**. En 2022, 7 300 tonnes de volailles de chair respectant un cahier des charges Label Rouge ont été commercialisées en Bretagne. En revanche, le bio est peu développé dans la filière volaille de chair bretonne.



## À SAVOIR

Certains abattoirs se sont spécialisés dans **l'abattage de poules de réforme issues de la filière œufs**. C'est le cas, par exemple de la société des Volailles de Plouray et de Socanvol à Saint-Brandan (groupe Sofikig-Titan). La majorité de ces poules est exportée vers l'Afrique subsaharienne.

## Des groupements de producteurs au cœur de la filière

La plupart des éleveurs de volailles de chair bretons adhèrent à une organisation de producteurs (OP), encore appelée groupement de producteurs, chargée de commercialiser leurs animaux. **Il existe une douzaine de groupements présents en Bretagne**. Ils sont en lien soit avec des coopératives, soit avec des entreprises privées.

Parmi ces structures, on retrouve la coopérative bretonne Eureden qui possède le groupement éponyme et contrôle aussi Univol (Nutréa). Eureden possède ses propres usines d'aliment ainsi qu'un couvoir. Gaevol, adossé à la société Sanders (Avril), est aussi un acteur de poids. Sanders est un fabricant d'aliment majeur en France. LDC possède son propre groupement, appelé Huttepain Bretagne. Les Fermes de Janzé et les Fermiers d'Arcoat sont spécialisés dans les productions vendues sous signes de qualité. Les groupements restants sont en lien avec les fabricants d'aliment Le Gouessant, Ets Michel et Le Men ainsi que l'entreprise d'abattage Savel.

de l'importance dans la filière régionale. Présent à tous les niveaux de la filière, **LDC compte le plus grand nombre de sites d'abattage et de transformation**. De plus, ses activités couvrent toutes les espèces. En 2024, LDC possède six abattoirs et quatre sites de transformation en Bretagne.

**Un autre acteur majeur présent en Bretagne est la coopérative Terrena**, par le biais de sa filiale Galliance. Galliance détient un abattoir à Languidic et deux sites de transformation en Bretagne.

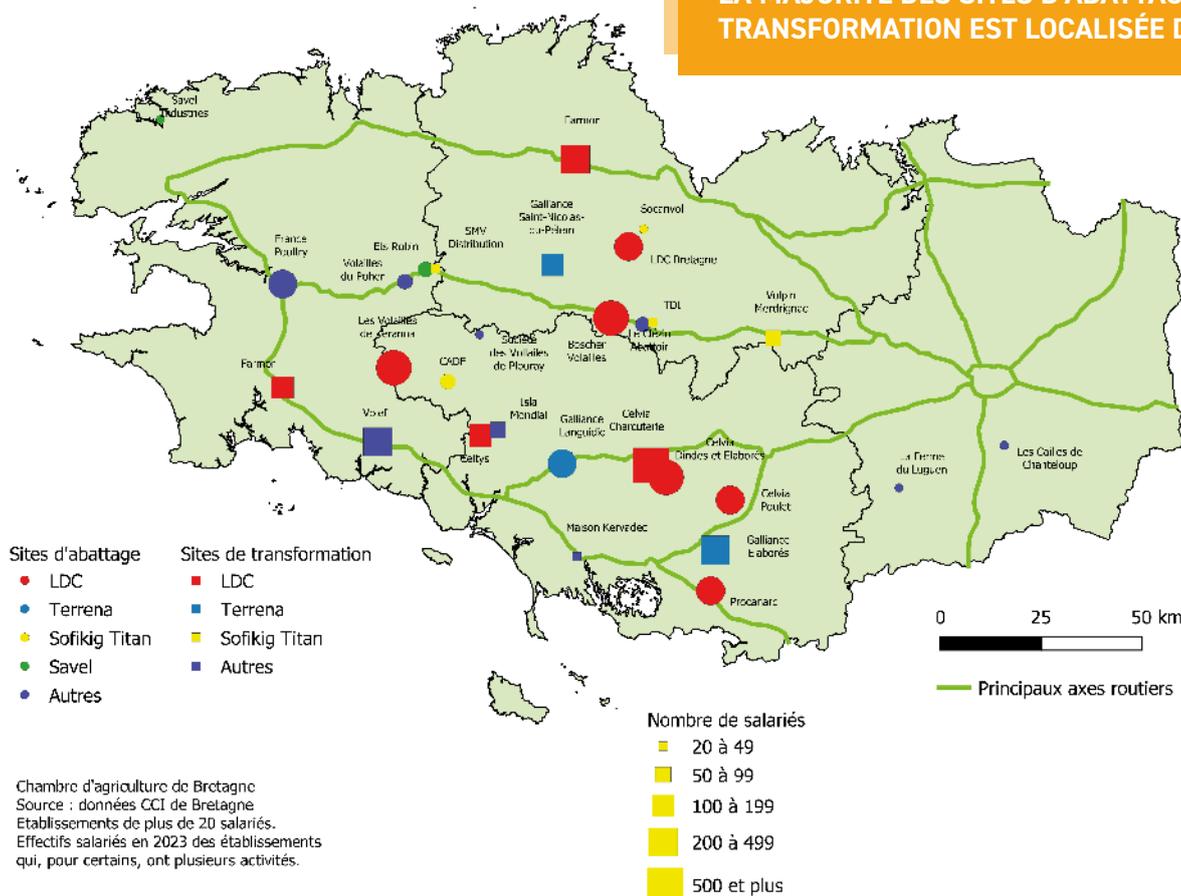
Les autres acteurs sont plus spécialisés. France Poultry détient ainsi un abattoir à Châteaulin dont la production est destinée au marché du Moyen-Orient. Le groupe familial Savel, spécialiste de la petite volaille de qualité, dispose de deux sites en Bretagne. Sofikig-Titan, créé en 2004, a racheté plusieurs sites au fil des ans et en compte aujourd'hui cinq en Bretagne.

Au-delà de ces grosses entreprises, il existe de très nombreux petits abattoirs de volailles opérant dans une logique de circuits courts. Ceux-ci sont souvent détenus par des éleveurs, qui abattent leur propre production et peuvent aussi faire de la prestation pour d'autres éleveurs.

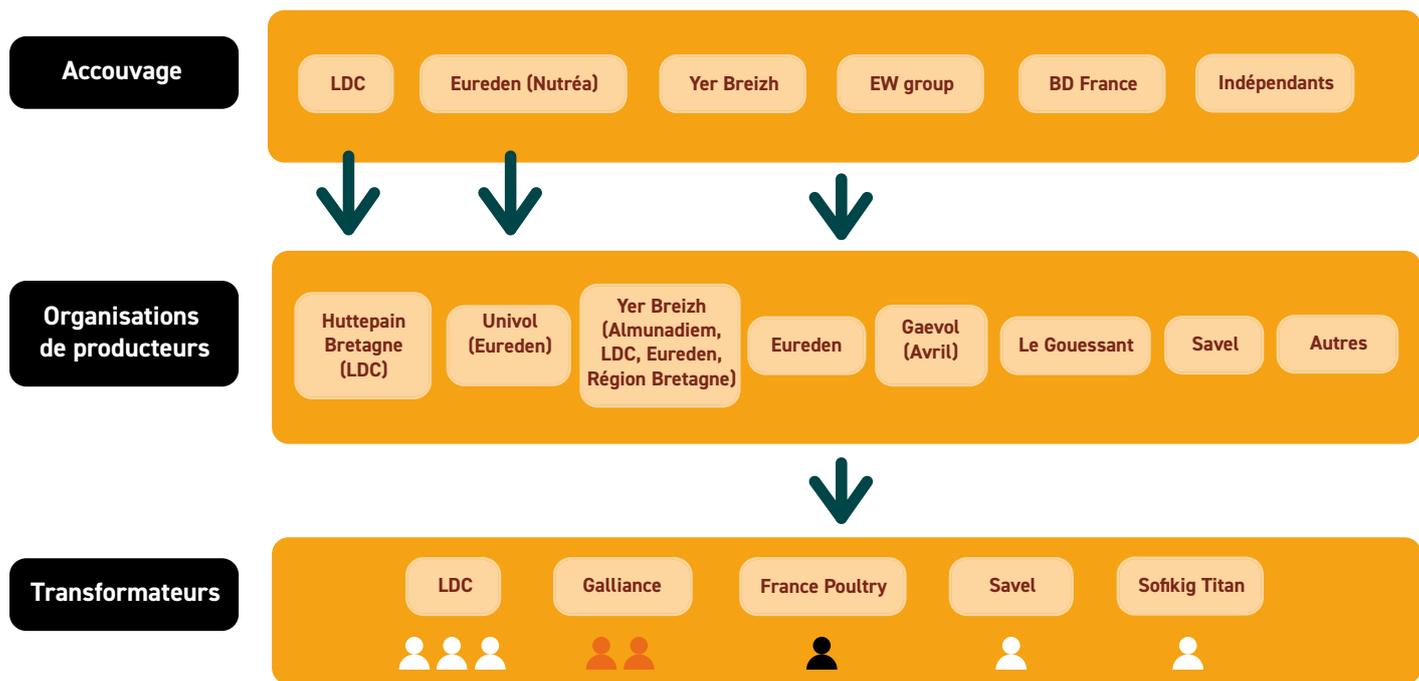
## LDC domine les abattages régionaux

Au cours de ces dix dernières années, LDC n'a cessé de prendre

**LA MAJORITÉ DES SITES D'ABATTAGE ET DE TRANSFORMATION EST LOCALISÉE DANS LE MORBIHAN**



# FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR : UNE FILIÈRE RÉGIONALE DOMINÉE PAR LDC



## Légende :

Nature des capitaux

○ : famille

● : coopération

● : international

Nombre de salariés en Bretagne

● : moins de 2 000

●●● : entre 1 000 et 2 000

●●●●● : plus de 2 000

## Un fonctionnement sur le modèle de l'intégration

La filière volaille de chair bretonne se caractérise par un fonctionnement en intégration. Les organisations de producteurs (OP) fournissent à l'éleveur les intrants (aliments, poussins) mais aussi le suivi technique. Les animaux restent la propriété des OP. Pour l'engraissement des poussins, elles rémunèrent l'éleveur et les autres charges de l'élevage (bâtiments, énergie etc.). Elles s'occupent aussi de la planification des lots. Les contrats d'intégration prévoient des systèmes de bonus malus variables selon les OP.

## Des OP de tailles variables

Ces organisations de producteurs sont de statut soit privé soit coopératif. Leur implication dans les autres maillons de la

filiale varie fortement d'une structure à l'autre. La plupart sont adossées à des groupes fabricant de l'aliment. Mais peu d'entre elles ont leur propre couvoir ou leurs outils de transformation. Elles achètent donc leurs poussins, en général, auprès de différents couvoirs.

LDC fait cependant figure d'exception puisque le géant sarthois est présent au niveau de tous les maillons de la filière. L'entreprise, leader de l'abattage transformation en Bretagne (avec plus de la moitié des volumes), a aussi développé une stratégie d'intégration verticale. Elle compte son propre groupement de producteurs et trois couvoirs dans notre région.

Les autres entreprises d'abattage-transformation arrivent loin derrière LDC en volume traité. Elles passent par des contrats d'approvisionnement avec les différentes OP.

Sources : Agreste—Statistique Agricole Annuelle 2023, Recensement agricole 2020, CCI de Bretagne, presse